



Négociation UIMM du vendredi 13 décembre 2019

Depuis 8 jours, notre pays est plongé dans un conflit social majeur. La grande majorité des salariés du privé et du public, les retraités, les privés d'emploi, les étudiants expriment leur ferme opposition à la destruction massive de notre système solidaire de retraites par répartition voulue par le patronat et portée par le gouvernement.

Mercredi, le gouvernement, par la voix de son Premier Ministre, a confirmé et aggravé les propositions contenues dans le rapport dit *Delevoye* visant « à mettre à sac » notre régime solidaire de retraite par répartition. Les objectifs affichés sont clairs. Il s'agit de faire travailler plus longtemps tous les salariés du privé et du public avec, au bout du bout, au nom du sacro-saint coût du travail une retraite de misère obligeant ceux qui le pourront à opter pour la capitalisation à la grande satisfaction des lobbies de la finance.

Pire encore, alors que nous sommes dans une période de renouvellement important des générations, notamment dans notre branche, le gouvernement entend pousser l'individualisme à son paroxysme et sacrifier notre jeunesse. De quel droit, au nom de qui et de quelle morale pourrions-nous accepter d'hypothéquer la retraite de nos enfants et petits-enfants ?

Il est remarquable que cette déclaration du premier ministre ait eu deux mérites :

- L'unanimité des syndicats de salariés de notre pays ont aujourd'hui déclaré leur opposition à cette régression sociale,
- Seul votre syndicat, le MEDEF, est satisfait de cette réforme.

Nous sommes au cœur d'un conflit social où l'enjeu est le choix de société que nous voulons pour notre pays.

La CGT, une fois encore, ne se contente pas de s'opposer à la destruction de notre système solidaire. Nous faisons des propositions pour améliorer la retraite de toutes et de tous et en particulier pour assurer le financement sur le long terme d'une retraite permettant à chacun de vivre selon ses besoins.

Nous le savons ici, si nos régimes sont affaiblis, c'est dû aux politiques successives répondant aux exigences patronales d'exonération de cotisations sociales, de blocage des évolutions de salaire, de suppressions d'emplois. Dans notre branche, nous sommes au cœur de ce dispositif de casse. Depuis quatre ans dans la négociation du nouveau dispositif conventionnel, vous êtes à la manœuvre sur tous les thèmes pour raboter nos garanties collectives, augmenter le temps de travail, refuser de prendre en compte la pénibilité. Vous vous déchargez de vos obligations en matière de protection sociale, bloquez les déroulements de carrière, supprimez la prime d'ancienneté, tout cela pour, à terme, baisser la masse salariale de la branche avec pour conséquence le renforcement du déséquilibre de notre sécurité sociale.

Quant au sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, que dire de ce constat dramatique sur l'écart salarial constant entre les femmes et les hommes dans la métallurgie, résultant de votre absence de volonté de supprimer concrètement cette injustice. Nous le savons, réduire cet écart c'est verser 6.5 milliards d'euros supplémentaires dans les caisses de la sécurité sociale et la métallurgie doit y prendre toute sa part.

De plus, depuis des années, la CGT porte l'exigence légitime de l'augmentation significative des minima des ingénieurs et cadres dont on sait l'impact sur les minima des autres catégories dans les territoires. Depuis des années, au contraire, vous, l'UIMM, freinez des quatre fers pour limiter la hausse des salaires jouant contre notre camp, contre l'attractivité de la branche.

Pour information, une augmentation de 10 % des salaires de la métallurgie comme nous le revendiquons apporterait plus de 4 milliards d'euros dans les caisses de la sécurité sociale. Pérenniser et améliorer notre système solidaire de retraite c'est donc possible.

Dans ce mouvement social, les métallurgistes, partout dans notre pays, prennent toute leur part et se mobilisent autour de leurs revendications : l'emploi, l'augmentation des salaires, l'exigence d'une Convention Collective Nationale de haut niveau social, la prise en compte de la pénibilité au travail au travers de départs anticipés financés par une mutualisation au niveau de la branche, une retraite décente

La fédération CGT métallurgie est aux cotés de celles et ceux qui luttent. Dans ces circonstances nous ne poursuivrons pas la réunion d'aujourd'hui. Nous vous donnons donc rendez-vous dans les grèves et manifestations le 17 décembre.

Montreuil, le 13 décembre 2019